



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable de la communication, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2021

La secrétaire générale,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieur de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable de la communication, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2021 :

Monsieur AUDEBRAND-MAURICE Richard, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, président, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Paris.

Madame OLLENDORFF Christine, ingénieure de recherche hors classe, experte, Ecole arts et métiers, Paris.

Monsieur LEFEBVRE Lionel, ingénieur de recherche de 2ème classe, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Paris.

Monsieur ALCOUFFE Philippe, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, suppléant, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Paris.

Madame GAULTIER Odile, conservatrice en chef des bibliothèques, suppléante, Institut d'études politiques de Paris, Paris.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
Pour la ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,

Fait à Paris, le 24 juin 2021
La sous-directrice des ressources humaines
pour l'administration centrale

24 JUN 2021

Veronique GRIS